



VADEMECUM 2025



SOMMAIRE

LE COMITÉ DIRECTEUR	3
ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE	4
PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	2
ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	3
ARBITRES	6
RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	9
CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE	10
ORGANISATION GÉNÉRALE	11
CATÉGORIES D'ÂGE 2025	12
<i>ÉPREUVES DE LIGUE</i>	13
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES	14
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS	16
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS	17
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS ET DAMES	18
CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS ET CRITÉRIUM	19
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST	21
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES JEUNES U12 ET BENJAMINS ET QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (CFJ)	23
CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons	27
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS GARÇONS	29
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES / CADETTES	31
CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF	33
GRAND PRIX JEUNES	35
<i>ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES</i>	36
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES	37
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MESSIEURS	38
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS	39
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS DAMES	40
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS	41
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS MESSIEURS	42
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS DAMES	43
<i>GOLF ENTREPRISE</i>	44
COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES	45
CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS	46
FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE	47
<i>GOLF FÉMININ</i>	49
CALENDRIER DES FÉMININES	50
<i>CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	51
CALENDRIER DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)	52
CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL DU DOUBS (25) – TERRITOIRE DE BELFORT (90) - HAUTE-SAÔNE (70)	53
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)	54
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)	55
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)	56
CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2025	57
NOS PARTENAIRES OFFICIELS	60

LE COMITÉ DIRECTEUR

Alain LYET

Président

06 08 02 92 73 – alain-lyet@orange.fr

Claude SCHATZ

Vice-président

En charge du développement du territoire

06 61 29 05 09 – schatz.claude@orange.fr

Christelle MAIROT

Secrétaire Générale

06 15 66 73 91

christelle.mairot@gmail.com

Christelle VOELKLIN

Trésorière

06 12 10 06 79

c.vo@hotmail.fr

Yves BEURRIER

Commission Communication

réseaux sociaux – Site Internet

06 81 30 06 76 – ybeurrier@orange.fr

Sébastien BIDAULT

Commission Paragolf

06 61 20 94 97 – sebidault@gmail.com

Wilfrid BOIREAU

Commission Sportive Jeunes

06 85 68 08 71 – wboireau@femto-st.fr

Michel CORBERAND

Commission jeux – règlement - arbitrage

06 84 52 43 40

michel.corberand@gmail.com

Valérie GEAY

Déléguée Golf Scolaire

06 64 77 85 97

valeriegeay@hotmail.com

Catherine GRAND-PERRET

Responsable Féminines

06 08 91 57 02

catgp@wanadoo.fr

Damien JAILLARD

Commission Universitaire et Jeunes

06 13 96 46 96

damien.jaillard@gmail.com

Kenny JUILLET

Relation clubs

07 76 06 16 71

kjuillet@bluegreen.fr

Théo NAKOS

Commission Médicale

06 11 30 35 84

docteur.theo.nakos@gmail.com

Cyril PASTEUR

Commission golf scolaire

06 84 40 38 61

cyrilpasteur@free.fr

Paul VENTURI

Commission Golf Entreprises

06 71 85 26 74

paul.venturi@orange.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

CONSEILLÈRE TECHNIQUE FÉDÉRALE (CTF)

Emmanuelle GERHART

06 11 67 01 97 emmanuelle.gerhart@gmail.com

PROS RÉFÉRENTS - GROUPE DÉTECTION « U10 »

Quentin LETONDEUR (Golf Pontarlier)

06 15 16 03 29 quentin.letondeur@gmail.com

Simon FERNOUX (Golf de Mâcon la Salle)

06 81 95 75 87 simon@horslimitesgolf.com

PROS RÉFÉRENTS – GROUPE INTERLIGUE « U12 »

Emmanuelle GERHART

Joël VEZIN (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 j.vezin@wanadoo.fr

PROS RÉFÉRENTS Groupe Cible Régional

Emmanuelle GERHART

Mervin ROCCHI (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 mervinrocchi@gmail.com

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION JEUNES

Wilfrid BOIREAU

06 85 68 08 71 - wboireau@femto-st.fr

Damien JAILLARD

06 13 96 46 96 - damien.jaillard@gmail.com

DÉLÉGUÉ GOLF SCOLAIRE

Cyril PASTEUR

06 84 40 38 616 - cyrilpasteur@free.fr

[Retour sommaire](#)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CÔTE D'OR (21)

Jean-Claude PITAUD

jc.pitaud@gmail.com – 07 66 38 82 36

COMITÉ TERRITORIAL (25) - (70) - (90)

Jean-Philippe BOLLECKER

jp.bollecker@gmail.com – 06 08 74 77 35

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)

William GAY

cd39golf@gmail.com – 06 71 72 46 23

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71)

Geneviève LAYUS

layus.ge@wanadoo.fr - 06 24 19 03 46

ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

21 - Côte d'Or

640	Beaune-Levernois – 18 trous 21200 Levernois	contact@golfdebeaune.com Tél. 03 80 24 10 29
2248	La Chassagne – 18 trous 21410 Mâlain	accueil@golflachassagne.com Tél. 03 80 40 78 57
881	Château de Chailly – 18 trous 21320 Chailly sur Armançon	golf@chailly.com Tél. 03 80 90 30 40
106	Dijon-Bourgogne – 27 trous 21490 Norgés la Ville	accueil@golfdijonbourgogne.com Tél. 03 80 35 71 10
892	Pré Lamy – 9 trous Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil	golfprelamy@gmail.com Tél. 03 80 64 46 83
617	Quetigny – 18 trous Rue du Golf - 21800 Quetigny	quetigny@bluegreen.fr Tél. 03 80 48 95 20
981	Salives – 9 trous Larçon 21580 Salives	golfdesalives@gmail.com Tél. 03 80 75 66 43
817	Venarey-les-Laumes - compact 24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes	golfdevenarey@free.fr Tél. 03 80 96 16 41

25 - Doubs

94	Besançon – 18 trous La Chevillotte 25620 Mamirolle	accueil@golfbesancon.com Tél. 03 81 55 73 54
31	Prunevelle – 18 trous Lieu-dit Les Petits Bans 25420 Dampierre sur le Doubs	golf.prunevelle@wanadoo.fr Tél. 03 81 98 11 77
718	Château de Bournel – 18 trous Château Bournel 25680 Cubry	info@bournel.com Tél. 03 81 86 00 10
1474	Golf de Pontarlier – 18 trous La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier	golfclubpontarlier@yahoo.fr Tél. 03 81 39 14 44
1905	Practice Swin-Golf de Montenois Route de Lougres 25260 Montenois	montenois.swin@gmail.com Tél. 03 63 48 12 77

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2025 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

39 – Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**
Chemin du Golf 39100 Parcey valdamour@bluegreen.fr
Tél. 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous**
Moulin des Cuchots 39570 Vernantais info@valdesorne.com
Tél. 03 84 71 04 23
- 685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous**
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses info@domainemontsaintjean.com
Tél. 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur info@golf-saint-claude.com
Tél. 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat – **18 trous**
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses info@golfdurochat.com
Tél. 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous**
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY golfdes4saisons@gmail.com
Tél. 06 15 27 19 93

58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr
Tél. 03 86 58 04 04

70 – Haute Saône

- 416 Golf des Vosges du Sud – **18 trous**
RN57 - 70240 Genevrey golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux contact@les-jardins-etang.com
Tél. 03 84 68 41 05

71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**
Les Ragots - 71400 Autun autungolfclub@gmail.com
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy bourbon.lancy.golf@orange.fr
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**
Parc de loisirs St Nicolas
71380 Chatenoy en Bresse contact@golfchalon.com
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**
71210 Montchanin soulajc@club-internet.fr
Tél. 03 85 93 49 65
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**
71260 Mâcon la Salle accueil@golfmacon.com
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines golf.montceaulesmines@wanadoo.fr
Tél. 03 85 58 38 88

89 - Yonne

- | | | |
|------|---|---|
| 120 | Clairis - 18 trous
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis | golfdeclairis89150@gmail.com
Tél. 03 86 86 33 90 |
| 691 | Roncemay - 18 trous
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon | golf@roncemay.com
Tél. 03 86 73 50 50 |
| 615 | Senonais - 9 trous
Les Ursules - 89140 Lixy | golfdusenonais@orange.fr
Tél. 03 58 45 64 09 |
| 1745 | Practice de l'agglomération Senonaise
8 rue de l'Ile d'Yonne - 89100 Sens | ecoledegolfsens@gmail.com
Tél. 06 11 76 30 54 |
| 873 | Tanlay - 9 trous
Parc du Château, 89430 Tanlay | golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr
Tél. 03 86 75 72 92 |
| 1908 | Pitch & Putt de Misery - compact
35 grande rue - 89480 Crain | golfmisery@orange.fr
Tél. 03 86 81 74 92 |
| 2536 | Golf des 4 Arpents - Practice
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau | aga.practice@gmail.com
Tél. 03 45 02 76 14 |

90 - Territoire de Belfort

- | | | |
|-----|---|---|
| 659 | Golf de Rougemont le Château - 18 trous
Route de Masevaux
90110 Rougemont le Château | contact@golf-rougemont.com
Tél. 03 84 23 74 74 |
|-----|---|---|

[Retour sommaire](#)

ARBITRES

National	GUGLU Joëlle	Roncemay
Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Vosges du Sud
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Golf Club les Bouleaux
Fédéral/délégué arbitres	RUCKSTUHL Frédéric	Prunevelle
Fédéral	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Fédéral	SCHATZ Claude	Quetigny
Fédéral stagiaire	MARLIER Frédéric	Vosges du Sud
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	GRANDGUILLAUME Jacques	Prunevelle
Ligue	KALENITCHENKO Jean-Marc	Val d'Amour
Ligue	LECOSSOIS Alain	La Chassagne
Ligue	FALCOZ Guy	Bournel
Ligue	FUGAIN Thierry	Val de Sorne
Ligue	LEVET Jean-Claude	Roncemay
Ligue	PENIN Michel	Chassagne
Ligue	SCHAAF Markus	Quetigny
Ligue	PESCI Denis	La Chassagne
Ligue	FITTE Sébastien	Bourbon Lancy
Ligue	LYET Alain	Besançon
Ligue Stagiaire	JALLET Joël	ASPTT Dijon

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER 2025

AVRIL

3 au 5	INTERNATIONAUX U14 G & F	CHANTILLY
5-6	GRAND PRIX ADULTES	DIJON-BOURGOGNE
26-27	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 1 Mess. & Dames	LA CHASSAGNE
26-27	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 2 Mess. & Eq. 2 Mess.	CHAILLY
26-27	CHPT LIGUE/EQUIPE Promo Messieurs & Dames	DIJON BOURGOGNE

MAI

3-4	GRAND PRIX JEUNES U12-Benjamin.e.s-Minimes	ROUGEMONT LE CHÂTEAU
10-11	CHAMPIONNAT REGIONAL MINIMES	QUETIGNY
10-11	GRAND PRIX ADULTES	QUETIGNY
15-16	TROPHÉE SENIORS	CHÂTEAU D'AVOISE
17	QUALIF 1 COUPE DE F. & CHPT FED. GOLF ENT.	DIJON-BOURGOGNE
17-18	PROMOTIONS IR DAMES	ROUGEMONT LE CHÂTEAU
22-23	TROPHÉE SENIORS	RONCEMAY
24-25	PROMOTION IR MESSIEURS	SOUFFLENHEIM

JUIN

5-6	TROPHÉE SENIORS	VAL DE SORNE
7	QUALIF. 2 COUPE DE F. & CHPT FED. GOLF ENT.	BOURNEL
7-8	CHALLENGE DE PENTECÔTE	QUETIGNY
14-15	CHPT REGIONAL U12/U14 & QUALIF CFJ	AVOISE
21-22	PROMO I.R MID AMATEURS MESSIEURS	MACON
21-22	GRAND PRIX SENIORS SELECTIF DAMES	AVOISE
21-22	GRAND PRIX SENIORS MESSIEURS	AVOISE
21-22	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	CAP D'AGDE
27 au 29	PROMO A NATIONALE MID AMATEURS DAMES	AUGERVILLE (45)
27 au 29	PROMO B NATIONALE MID AMATEURS DAMES	ALBRET (47)
28-29	GRAND PRIX JEUNES U12-Benjamin.e. s-Minimes	BEAUNE

JUILLET

3 au 5	INTERNATIONAUX DE BELGIQUE	WATERLOO
4 au 6	GRAND PRIX ADULTES	VAL DE SORNE
12-13	PROMOTION IR U16 GARÇONS	REIMS
19-20	CLASSIC MID AMATEURS	DIJON BOURGOGNE
19-20	GRAND PRIX SENIORS	DIJON BOURGOGNE
19-20	PRO AM	VAL DE SORNE
21 au 26	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES U12	LE GOUVERNEUR
22 au 26	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES Benjamin.e.s	LE GOUVERNEUR
26	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS	QUETIGNY

AOÛT

23-24	GRAND PRIX ADULTES	ROUGEMONT LE CHÂTEAU
26-27	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	EVIAN
29	FINALE CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	LE ROCHAT
25-26	TROPHÉE SENIORS	NIVERNAIS

SEPTEMBRE

13-14	GRAND PRIX JEUNES U12-Benjamin.e. s-Minimes	PRUNEVILLE
13-14	CLASSIC MID AMATEURS	MT ST JEAN/LE ROCHAT
13-14	GRAND PRIX SENIORS	MT ST JEAN/LE ROCHAT
18 au 21	GRAND PRIX ADULTES/OMNIUM MONTBELIARD	PRUNEVILLE
27-28	PROMOTION IR SENIORS MESSIEURS	SARREBOURG
26 au 28	PROMOTION A SENIORS DAMES	MONTPELLIER FONCAUDE
26 au 28	PROMOTION B SENIORS DAMES	BOURGES
27-28	GRAND PRIX JEUNES U12-Benjamin.e.s-Minimes	QUETIGNY
27-28	GRAND PRIX JEUNES NATIONAL U12	ST JEAN DE MONTS

OCTOBRE

4-5	GRAND PRIX ADULTES	LA CHASSAGNE
11	CHAMPIONNAT REGIONAL GOLF ENTREPRISE	QUETIGNY
11-12	CLASSIC MID AMATEUR	MACON LA SALLE
11-12	GRAND PRIX SENIORS	MACON LA SALLE
22 au 25	INTERLIGUES POUSSINS	GOLF NATIONAL
18 au 21	CHAMPT FRANCE MINIMES GARÇONS	BIARRITZ
18 au 21	CHAMPT DE FRANCE MINIMES FILLES	PALMOLA

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*Ces règlements complètent les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux*

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles.

Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille peut être mise en place (téléphone dédié).

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

COMPÉTITIONS DE LIGUE PAR ÉQUIPES

Les inscriptions des compétitions par équipes sont gérées sur extranet.

NB : Un club préinscrit doit confirmer son inscription.

Inscription et règlement : 200€ par virement ou par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC.

COMPÉTITION DE LIGUE INDIVIDUELLE

Championnat de ligue seniors **Inscriptions : Voir règlement de l'épreuve**

HORAIRES ET RÉUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par courriel au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les compétitions par équipe, la réunion des capitaines aura lieu le jour du 1^{er} tour, à l'horaire inscrit sur la feuille de départ).

RÉSULTATS

Le Comité de l'Épreuve est responsable de la proclamation des résultats. L'arbitre doit faire un rapport de tournoi de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

TABLEAU OFFICIEL : Prévoir un tableau officiel 2x1 m minimum et à l'abri des intempéries.

SÉCURITÉ SECOURS : **Nouvelles recommandations fédérales – 1.2.1 Choix des parcours et cahier des charges.**

Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un courriel au SDDIS)
Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

Les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

PLAN D'ÉVACUATION DU TERRAIN : Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

HEURES D'OUVERTURE

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwichs : 1 heure avant le premier départ.

SECRÉTARIAT : Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

STARTER : Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

RECORDING Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

MARQUAGE DU TERRAIN

Il sera assuré par l'arbitre et/ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

PRÉPARATION DU TERRAIN

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

CHARIOTS : Un minimum de dix chariots doit être disponible

VOITURETTES : Mettre à la disposition du Comité de l'Épreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

DÉPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

[Retour sommaire](#)

ORGANISATION GÉNÉRALE

PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 – La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 – La Ligue fournira les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 – La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 – La Ligue est responsable de la dotation.

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophée Seniors), la Ligue ne prend à sa charge les talkies que si la compétition est pourvue d'arbitres.

INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES ÉPREUVES DE LIGUE

COMPÉTITIONS JEUNES

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
Cocktail : € 300

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 600 la journée
Cocktail : € 300

AUTRES COMPÉTITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe - Championnat de Ligue Seniors**

- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : 200€ pour moins de 80 participants et 300€ pour plus de 80 participants

CAS PARTICULIER DES Grand Prix, aux Grands Prix Elite, aux Classics Mid-Amateurs, aux Grands Prix Seniors, aux Trophées Seniors, Seniors 2 et Seniors 3 - **Vademecum fédéral voir §1.1.3**

[Retour sommaire](#)

CATÉGORIES D'ÂGE 2025

Catégorie Nationale		Millésime	Age
U 12	Enfant	De 2025 à 2017	De 0 à 8 ans
	Poucet 1	2016	9 ans
	Poucet 2	2015	10 ans
	Poussin 1	2014	11 ans
	Poussin 2	2013	12 ans
U 14	Benjamin 1	2012	13 ans
	Benjamin 2	2011	14 ans
U 16	Minime 1	2010	15 ans
	Minime 2	2009	16 ans
	Cadet 1	2008	17 ans
	Cadet 2	2007	18 ans
	Jeune Adulte	2006 à 2004	de 19 à 21 ans
	Adulte *	de 22 à 24 ans	
	Mid-amateur *	de 25 à 39 ans	
	Mid-amateur 2 *	De 40 à 49 ans	
	Seniors *	50 ans à 59 ans	
	Senior 2 *	60 ans à 69 ans	
	Senior 3 *	70 ans et plus	

* Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid-amateur et Senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais l'âge à la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

[Retour sommaire](#)

ÉPREUVES DE LIGUE

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES

GOLF DE LA CHASSAGNE- 26 & 27 avril

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 1 Messieurs 2025 :

Besançon - Chailly – Chalon – Dijon – La Chassagne – Rougemont – Roncemay - Vosges du Sud

Division 1 Dames 2025 :

Avoise - Besançon - Bournel – Chalon – Dijon - Nivernais - Roncemay - Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciées à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Epreuve non-fumeur : Vademecum fédéral voir § 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour (uniquement pour les championnats régionaux par équipe)

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

Messieurs 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

Dames 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

Messieurs : 1 Foursome et 4 simples

Dames : 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de «roules» (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet 8 jours avant l'épreuve. (Date de prise en compte des index **27/03/2025**).
Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

Forfait : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.

Droit de jeu : **200 €** par chèque ou virement à la Ligue.

PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS

GOLF DE CHAILLY- 26 & 27 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 2 Messieurs 2025

Beaune - Mâcon - Pontarlier – Quetigny - Pruneville - Le Rochat - Val d'Amour - Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Epreuve non-fumeur : Vademecum fédéral voir § 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour (uniquement pour les championnats régionaux par équipe)

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

Classement :

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales **les deux équipes victorieuses monteront en D1.**

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

Inscription du club : sur extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet huit jours avant l'épreuve (Date de prise en compte des index 27/03/2025).

Forfait : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 Vademecum fédéral

Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.

Droit de jeu : 200€ par chèque ou virement à la Ligue

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS

GOLF DE CHAILLY- 26 & 27 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes étant limité à 8, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert uniquement à une seule équipe par Club qui a déjà une équipe inscrite dans les divisions 1 ou 2.

Epreuve non-fumeur : Vademecum fédéral voir § 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour (uniquement pour les championnats régionaux par équipe)

Forme de jeu préconisée :

- **Épreuve sur 2 jours** : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- **Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.** (Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des joueurs sur Extranet huit jours avant l'épreuve (Date de prise en compte des index 27/03/2025).

Forfait : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.

Droit de jeu : 200€ par chèque ou virement

PRIX

Trophée offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS ET DAMES

GOLF DE DIJON BOURGOGNE – 26 & 27 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division** (qui n'ont pas d'équipes en division 1 ou division 2)

Epreuve non-fumeur : Vademecum fédéral voir § 1.2.5

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour (uniquement pour les championnats régionaux par équipe). La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : 6 simples/36 trous/18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour chaque tour chez les Dames : 4 simples/36 trous/18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de «roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2** et

Les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : **au plus tard un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers sur extranet : **huit jours avant l'épreuve** (Date de prise en compte des index 27/03/2025).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

Forfait : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.

Droit de jeu : 200€ par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS ET CRITÉRIUM

GOLF DE QUETIGNY - SAMEDI 26 JUILLET

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié.e.s en Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé.e.s d'au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, soit le 25 juillet 2025.

CATÉGORIES ET FORME DE JEU

Pour le championnat de ligue : Index de 0 à 20 : stroke play dames et messieurs

Messieurs : 3 séries

Série S1 : Age 50 ans à 59 ans la veille de la compétition (né entre le 26/07/1975 et le 26/07/1965)

Série S2 : Age 60 ans à 69 ans la veille de la compétition (né entre le 26/07/1965 et le 26/07/1955)

Série S3 : Age >= 70 ans la veille de la compétition (né avant le 26/07/1955)

Dames : 1 série

Départage des ex-aequo :

En cas d'égalité pour la première place et pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off.

Pour les classements par séries S1, S2, S3 messieurs, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Pour le critérium : Index supérieur à 20 : Stableford Brut

Une série Messieurs - Une série Dames

Départage des ex-aequo : En cas d'égalité pour la première place pour la série messieurs et pour la série dames, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

MODALITÉS de DÉPART

Les départs seront donnés des repères rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Départs simultanés du 1 et du 10, en deux vagues, une le matin et une seconde l'après-midi (**Selon le nombre d'inscrits**).

Le cahier des charges des compétitions fédérales s'applique à savoir, pas de mixité ni au niveau des sexes ni au niveau des groupes.

La responsabilité des départs appartient au Comité de l'épreuve, en fonction des inscriptions :

Vague 1 le matin : Critérium : série messieurs et série dames par ordre croissant des index

Vague 2 l'après-midi : Championnat : séries S1, S2, S3 par ordre décroissant des index

Pour les départs de la vague 1 du matin, et seulement si des aménagements sont possibles, il sera tenu compte des couples qui jouent la compétition et/ou des joueurs qui covoiturent si kilométrage important pour se rendre sur le lieu de la compétition.

Pour les départs de la vague 2 de l'après-midi : Pour la série dames et les séries messieurs aucun aménagement pour l'ordre des départs.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs.

Clôture des inscriptions : vendredi 18 juillet 2025 à minuit.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Comité le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Comité peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leurs inscriptions.

Les inscriptions au Championnat sont prioritaires par rapport à celles pour le critérium.

Droits d'inscription : 38€ à régler sur le site Hello Asso (infos précises à venir)

DOTATION

- Un trophée offert par la ligue au Champion de Bourgogne Franche-Comté toutes séries confondues
- Un trophée offert par la ligue à la Championne de Bourgogne Franche-Comté de la série dames
- Une médaille offerte par la Ligue au vainqueur de chaque série S1, S2, S3 messieurs
- Un lot à chaque vainqueur de série messieurs et dames.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES JEUNES U12/ BENJAMINS & QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (CFJ)

GOLF D'AVOISE - 14 & 15 JUIN

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française (*) licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2025 :

- Catégorie poucets : 10 ans et moins nés en 2015 ou après
- Catégorie poussins : 11 et 12 ans nés en 2013 et 2014
- Catégorie benjamins : 13 et 14 ans nés en 2011 et 2012

(*) Dérogation possible sur demande à la Ligue

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Les critères sont :

L'index à la date du 3 juin 2025

Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2025. Pour la catégorie U10, le nombre de tours de 9 ou 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2025.

Cet index ainsi que le nombre de tours joués sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Licenciés, dans la fiche individuelle du joueur.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL								
	U10 jouant 9T (né en 2015 ou après)		U10 jouant 18T (né en 2015 ou après)		U12 (né en 2013 et 2014)		Benjamins (né en 2011 et 2012)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	de 40 à 45	de 40 à 45	<40	<40	≤40	≤40	≤36	≤36
Minimas tours	4	4	4	4	4	4	6	6

1.2.2 QUALIFICATIONS AU CFJ (Championnat de France des Jeunes)

Les critères sont :

- L'index à la date du 3 juin 2025
- Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisé sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2025 dont un nombre minimum en épreuve fédérale (défini dans le tableau ci-dessous)

CRITÈRES POUR LA QUALIFICATION AU CFJ				
	U12 (nés en 2013 ou après)		Benjamins (nés en 2011-2012)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours en épreuve fédérale (12 derniers mois)	4	4	6	6

1.2.3 Epreuves comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral (40€)**

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups sur un parcours aménagé selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

- 18 trous/jour pour les U10, U12, Benjamins ayant le niveau requis
- 9 trous pour les U10 classés de 40 à 45 d'index

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour les trois catégories suivantes : Benjamins (garçons et filles), Poussins (garçons et filles) et Poucets (garçons et filles) jouant 18T et les Poucets (garçons et filles jouant 9T) ; les trois premiers scores bruts des deux tours de jeu seront récompensés et les vainqueurs seront désignés champion et championne régionale 2025. A l'issue des deux jours, en cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U10 et U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Moyens de déplacements :

Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.2-2 (4)

INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Sauf circonstances exceptionnelles, un tour commence ne devrait pas être annulé mais repris ou continue lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

Si un tour complet n'a pu être joué, la qualification se fait par l'ordre de l'index à la date du ?

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

3. INSCRIPTIONS

3.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : mardi 3 juin à contact@liguegolfbfc.org

3.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 30€ – par chèque ou virement

4. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 21 au 26 juillet – GOLF DU GOUVERNEUR

4.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

En 2025, la qualification se joue au choix des ligues en inter région ou non.

La ligue Bourgogne Franche-Comté organisera seule sa qualification. Il n'existe plus de finale inter régionale.

Les jeunes licenciés en ligue BFC de nationalité française concourront entre eux pour se qualifier et le quota se répartit comme suit.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins et Benjamines	1	0
U12	1	2

Places supplémentaires :

Ne sont exemptés de cette épreuve que les jeunes qualifiés :

- Par le mérite du mois de juin 2025 : les **40 premiers Benjamins** et les **30 premières Benjamines**, les **20 premiers U12 garçons** et les **10 premières U12 filles**.
- Par une des 12 Wild Card demandée par la ligue à la DTN

Quotas flottants :

Chaque Ligue dispose d'une **place flottante** toutes catégories confondues. (Une ligue peut retirer une place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre). **L'utilisation ou non de ce quota sera décidé par la commission jeune de la Ligue après la date limite d'inscription du 3 juin 2025.**

Joueurs qualifiés :

Les joueurs annoncés comme qualifiés au CFJ seront ceux et celles qui rentrent dans le quota défini par leur classement brut à l'issue des deux tours de 18 trous.

Au cas où un des deux tours doit être annulé, c'est le score brut de l'unique tour de jeu qui sera pris en compte.

4.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

4.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription.
A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.

- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons

GOLF DE QUETIGNY – 10-11 MAI

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour l'année 2025 :

- **Catégorie U16 (nés en 2009 et 2010)**

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Selon les critères du règlement du Grand Prix du Quetigny

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

2.2 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité pour la première place garçon ou fille, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le règlement du Grand Prix de Quetigny

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés selon le cahier des charges des Grand Prix (Cf Vademecum Fédéral) par le golf de Quetigny et seront transmis par téléphone, le site du club et de la Ligue.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, le vainqueur (garçon et fille) se verra attribuer le titre de Champion de ligue. Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est celle du règlement du Grand Prix de Quetigny

Inscription et renseignements : <https://bluegreen.fr/quetigny/>

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

Selon les droits d'engagement demandés par le golf de Quetigny

5. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

5.1 DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Le championnat régional Minimes est greffé sur le Grand Prix adulte de Quetigny

Les jeunes participants au championnat régional :

- Apparaîtront dans le classement général du Grand Prix adulte comptant pour les points des Mérites Jeune et Amateur
- Pourront cumuler les récompenses du classement du GP et du Championnat Régional
- Seront mélangés avec les adultes pour les départs.

5.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS

Coupe Yan LE QUELLEC

GOLF DE BIARRITZ - 18 AU 21 OCTOBRE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions retenues à la date limite d'inscription est fixé à **82 joueurs dont 4 wild cards** (toutes catégories confondues) attribuées par la DTN.

MINIMES : 15 et 16 ans nés en 2009 et 2010

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française et licenciés ffgolf, dont **l'index n'est pas supérieur à 4,4**.

74 joueurs minimum seront retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

Et les 4 joueurs ½ finaliste du Championnat de France des Jeunes Benjamins de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de champion de France Minimes.

Epreuve non-fumeur : Vademecum fédéral voir § 1.2-5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : Voir Vademecum fédéral § 1.2-8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. Voir vademecum fédéral § 1.2.4

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de l'épreuve**

Toutes les inscriptions devront être effectuées directement sur le site internet de la FFGolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par courriel au plus tard, la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRISE EN CHARGE

- La Ligue versera une prime de performance aux joueurs classés de la 1^{ère} à la 10^e place à l'issue du tournoi et quel que soit le nombre de tour joués.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers.

Trophée Yan Le QUELLEC confié pendant la remise des prix au Champion de France Minimes.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES

Trophée Ginette DUBOIS (Minimes)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

GOLF DE PALMOLA – 18 au 21 OCTOBRE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions retenues à la date limite d'inscription est fixé à **82 joueuses** dont 4 wild cards (toutes catégories confondues) attribuées par la DTN.

Minimes : 15 et 16 ans nées en 2009 et 2010

Championnat ouvert aux joueuses amateurs, de nationalité française et licenciées FFGolf **dont l'index n'est pas supérieur à 7.4.**

74 joueuses retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.
Et les 4 joueuses ½ finaliste du Championnat de France des Jeunes Benjamines de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de championne de France Minimes.

Épreuve non-fumeur : Voir Vademecum fédéral § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir Vademecum fédéral § 1.2.8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. Voir § 1.2.4

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de l'épreuve** (voir clôture §1.1) sur le site de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par courriel au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRISE EN CHARGE

- La Ligue versera une prime de performance aux joueuses classées de la 1^{ère} à la 10^e place à l'issue du tournoi et quel que soit le nombre de tours joués.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières de chaque catégorie.

Trophée Ginette DUBOIS confié pendant la remise des prix à la championne de France Minimes.

[Retour sommaire](#)

CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

FINALE RÉGIONALE GOLF DU ROCHAT- VENDREDI 29 AOÛT

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf

- Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de Jeu et répondre à l'attente des jeunes
- Inciter les jeunes à jouer sur le parcours en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipe, score maximum, matchplay etc...)
(Cf. documents FFG du challenge sur extranet)

Objectifs et Moyens

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris **entre 20 et 54 (non classé)**
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes
- Inciter les Écoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- Inciter les Écoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

Finale ouverte aux joueurs âgés de 16 ans maximum au 1er septembre 2025 - Index pris en compte au 1er septembre 2024

SÉLECTION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional du challenge des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 15/07/2025 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)

Un courriel de convocation sera envoyé aux clubs concernés qui devront :

- **Confirmer leur présence** à contact@liguegolfbfc.org avant le 28 juillet.
- **Donner la liste de leurs joueurs** le lundi 18 août dernier délai

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Equipiers : 6 joueurs ou joueuses âgés de moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2025, inscrits dans une des 2 catégories du règlement du challenge des écoles de golf :

1^{ère} catégorie : 20 index < 53,9

2^e catégorie : Index 54 : non classé

- Index minimum à 20 pris en compte au 19 août 2025
- la somme des index des 6 équipiers doit être supérieure à 180
- 2 remplaçants par équipe sont autorisés pour caddeyer les enfants jouant l'épreuve

FORMULE DE JEU

3 Greensome en score maximum sur 9 trous. Equipes mixtes ou non au choix.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

Le total des 3 cartes de l'équipe donne leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les distances et repères de jeu seront ceux préconisés dans le vademecum fédéral pour les U12 et Benjamins (les Minimes sont ramenés aux distances Benjamins) :

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins et Minimes	JAUNE	ROUGE

Chariots électriques, appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ : Pour tous à partir de 11h00

RÉCOMPENSES

1 coupe à l'équipe vainqueur

Récompenses à toutes les équipes de la 1^{ère} à la 10^e équipe

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- La location du Terrain
- 1 jeton/ joueur pour l'échauffement
- Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)

GRAND PRIX JEUNES

Règlement et inscription : [Site Ligue](#) :

Cahier des charges des Grands Prix Jeunes : cf. : [Vademecum Fédéral](#) p. 54 à 58

NOUVEAUTÉ 2025 :

Sur les Grands Prix jeunes de Beaune et Quetigny, création d'un challenge U10.
Un classement U10 Filles et Garçons sera établi.

GOLF DE ROUGEMONT	03 & 04 MAI
GOLF DE BEAUNE-LEVERNOIS	28 & 29 JUIN
Golf DE PRUNEVILLE	13 & 14 SEPTEMBRE
GOLF DE QUETIGNY	27 & 28 SEPTEMBRE

U10 KIDS TOUR INTER-REGIONS EST 2025

Nouveauté 2025

Règlement :

Ouvert aux jeunes U10 (né.e.s en 2015 ou après) licencié.e.s en Bourgogne Franche Comté ou dans le Grand Est.

CRITÈRES DE PARTICIPATION U10

Lors de plusieurs Grand Prix Jeunes en 2025 création d'un challenge Garçons et Filles U10 avec un classement.

Les U10 joueront le GPJ en U12 sur 18 trous, des repères gris pour les Garçons et violet pour les Filles.

MODALITE D'INSCRIPTION

Les U10 qui souhaiteraient participer aux Grand Prix Jeunes identifiés dans le Calendrier 2025 devront s'inscrire auprès du club recevant l'épreuve (voir calendrier page suivante).

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS U10

Pour les épreuves suivantes :

- **Grands Prix jeunes** : Wantzenau, Beaune, Chalon en champagne, Quetigny
- **Championnat régional des jeunes** de la Ligue Bourgogne Franche-Comté à Avoise
- **Finale des jeunes Ligue Grand Est**

Points pour épreuves jouées sur 2x18T		
Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{ère}	200	200
2 ^{ème}	184	184
3 ^{ème}	168	168
4 ^{ème}	150	150
5 ^{ème}	134	134
6 ^{ème}	120	120
7 ^{ème}	110	110
8 ^{ème}	100	100
9 ^{ème}	90	90
10 ^{ème}	80	80
11 ^{ème}	70	70
12 ^{ème}	60	60
13 ^{ème}	50	50
14 ^{ème}	40	40
15 ^{ème}	30	30

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves du Kids Tour, mais plus on participe, plus on a de chance de progresser et de marquer des points
(un minimum de 2 participations serait souhaité).

RÉCOMPENSES

Les 3 premières places chez les filles, et les trois premières places chez les garçons seront récompensées à l'issue du Grand Prix jeunes de Quetigny.

CALENDRIER 2025 U10 KIDS TOUR EST

-  19/20 Avril : GPJ U12/U14 de la Wantzenau
-  14/15 Juin : Championnat Régional des jeunes U12/Benjamins Golf d'Avoise
-  28/29 Juin : GPJ U12/U14/U16 de Beaune
-  5/6 Juillet : GPJ U12/U14 de Chalon en Champagne
-  27/28 Septembre : GPJ de Quetigny U12/U14/U16

Lexique



Epreuves Grand Est



Epreuves Bourgogne Franche Comté

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue Bourgogne Franche-Comté

PROMOTIONS INTERRÉGIONALES ADULTES et U16 GARÇONS

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le vade-mecum national, notamment en ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à :

- **28 pour les dames et 24 pour les messieurs.**
- **Pas de limite d'index pour les U16**

2. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve. Celle des équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de :

- **Deux cent cinquante euros (250€)** pour les équipes dames et messieurs
- **Cent cinquante euros (150€)** pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : **2 800 euros**
- Minimum : **1 500 euros** (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- **Entre 1 500 et 2 800 euros** : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : Prorata-Numeris des équipes ($150 \text{ €} \times \text{nombre d'équipes engagées}$)

3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article 2. (Ci-dessus).

Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)

Deux cas de figure :

- a) Aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) Un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour 2 arbitres maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**

4. FORFAITS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf.

Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg).

S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. RÉSULTATS

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES

GOLF DE ROUGEMONT – 17 & 18 mai

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Dames.

Pour les clubs et pour les équipières : voir règlement général du vademecum fédéral.

Epreuve non-fumeur : voir Vademecum fédéral § 1.2-5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3e division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MESSIEURS

GOLF DE SOUFFLENHEIM 24 & 25 mai

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les clubs et les équipières : voir règlement Général du VM national.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes monteront en 4e division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

GOLF DE MÂCON – 21 & 22 juin

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 4 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^e division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des Équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS DAMES

27 & 29 Juin

Promo A : AUGERVILLE (45) - Promo B : ALBRET (47)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : Ouvert aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de la compétition.

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale mid amateurs dames. Le nombre d'équipes sera limité à 36 (**wild card incluse**) **par promotion** (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 7 avril :

1. Classement au dernier mérite des clubs dames
2. Somme des points des joueuses présentes au Mérite National Mid-Amateurs Dames au 7 avril
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 7 avril : Arrivée des inscriptions

Le club d'accueil pourra bénéficier d'une wild card pour son équipe si cette dernière n'est pas retenue dans le champ à la clôture des inscriptions.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

FORME DE JEU

1. Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour - Les 3 meilleures scores de chaque tour sont retenus

2. Phase finale pour la montée : 3^e jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play/ 18 trous par jour

Les X premières équipes par promotion jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe.

16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés et la forme de jeu par promotion seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve. **Les droits d'engagement s'élèvent à 330€**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la fédération peut, sur demande (inscription@ffgolf.org) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

LE COMITE DE L'EPREUVE

Établi par la ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS

GOLF DE REIMS – 12 & 13 juillet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons. **Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

U14 nés en 2011 ou après **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2009 et 2010

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2.8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1.4

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

Forme de JEU

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2011 ou après.

Distance de jeu préconisée : Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Épreuve sur 2 jours : 5 joueurs/score maximum (9 coups par trou), 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification **monteront en 3ème Division**. En cas d'égalité, voir [vademecum fédéral](#)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 150 € - Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS MESSIEURS

GOLF DE SARREBOURG – 27 & 28 septembre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite **d'index à 24**.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^e division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général

DROITS DE JEU

DROIT D'INSCRIPTION : 250 €

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS DAMES

Depuis 2022, les Promotions Seniors dames sont devenues nationales

26 au 28 septembre

Promo A : MONTPELLIER FONCAUDE

Promo B : BOURGES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la compétition.

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale seniors dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 26 par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 09 juin 2025 :

1. Classement au dernier mérite des clubs seniors dames
2. Somme des points des joueuses présentes au mérite national Seniors Dames au 9 juin 2025
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 09 juin : Arrivée des inscriptions

Pour les équipières : (voir le règlement général

Le club d'accueil pourra bénéficier d'une wild card pour son équipe si cette dernière n'est pas retenue dans le champ à la clôture des inscriptions.

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

1. Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Phase finale pour la montée : 3^e jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les X premières équipes jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe :

16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion et la forme de jeu seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Les droits d'engagement s'élèvent à 360€

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la fédération peut, sur demande (inscription@ffgolf.org) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

GOLF ENTREPRISE

COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

1^{er} tour : Dijon - Bourgogne – 17 mai

2^{ème} tour : Bournel – 7 juin

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

Être membre de l'AS (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / **stroke Play net** / 18 trous par jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

Inscriptions sur extranet : Équipe d'AS et équipiers : 5 jours avant chaque épreuve.

1^{er} tour : Mardi 16 avril 2025 - **2^{ème} tour :** mardi 04 juin 2025.

Droits d'inscription : La facturation des joueurs engagés par AS sera transmise à l'issue de la compétition.

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

QUALIFICATIONS RÉGIONALES

1^{er} tour : Dijon - Bourgogne – 17 mai 2025

2^{ème} tour : Bournel – 7 juin 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuves ouvertes à tous les joueuses/joueurs salariés, titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté affiliées à la FFGOLF

Pour la phase finale, deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

FORME DE JEU

Dans chaque Ligue : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en stroke play brut permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue (soit 2 hommes et 1 dame minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

Forme de jeu : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

Messieurs marques Blanches

Dames marques bleues

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2^{ème} tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

Le nombre de qualifiés mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 dame.

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1^{er} jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

Inscriptions sur extranet : Équipe d'AS et équipiers : 5 jours avant chaque épreuve.

1^{er} tour : Mardi 16 avril 2025 - **2^{ème} tour** : mardi 04 juin 2025

Droits d'inscription : La facturation des joueurs engagés par AS sera transmise à l'issue de la compétition.

[Retour sommaire](#)

FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE

Golf de Quetigny - 11 octobre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat régional Golf Entreprise de la **ligue de Bourgogne Franche-Comté** est ouvert à tous les licenciés ou rattachés des Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne Franche-Comté à jour dans leur cotisation et leur certificat médical validé.

Le championnat régional a pour objet de désigner en fin d'année :

- Une AS championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Une championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Un champion de Ligue du Golf d'Entreprise

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

Messieurs marques blanches 1^{ère} Série et jaunes (autres séries)

Dames marques bleues 1^{ère} série et rouges (autres séries)

Les séries :	Femmes	Hommes
1 ^{ère} série :	0 - 15,4	0 - 11,4
2 ^{ème} série :	15,5 - 36	11,5 - 26,4
3 ^{ème} série :	-----	26,5 - 36
Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36		

ENGAGEMENT

Les golfeuses et golfeurs ayant participé à au moins trois compétitions « Etape du Championnat de Ligue » inscrites au calendrier de la Commission Golf d'Entreprise **seront prioritaires à l'inscription à la Finale du Championnat de Ligue.**

Droits d'inscription : Inscription sur Extranet et paiement (à définir) sur le compte Hello Asso.

Pour toutes les épreuves, l'index pris en compte est celui figurant dans RMS, 5 jours pleins avant le début de l'épreuve.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour le classement par AS

Les 3 meilleurs résultats des équipiers Brut + Net sont pris en compte à chaque compétition « Étape ». Le score final de chaque AS est calculé sur les 4 meilleurs résultats de la totalité des compétitions « Étapes » jouées (4 en Bourgogne, 4 en Franche-Comté) + la Finale **afin de désigner l'AS Championne 2025.**

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront l'**AS vainqueur**.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions

Vademecum 2025 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

4-

Pour le classement en individuel

Le classement individuel sera calculé sur le total des 3 meilleures performances sur les 8 compétitions « Étape de Ligue » + le résultat de la Finale du Championnat de Ligue **afin de désigner la championne et le champion 2025.**

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront la Championne et le Champion de l'année.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas d'un nombre important de finalistes, la Commission Golf d'Entreprise se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions à la finale.

RÉCOMPENSES

1 trophée Dame, 1 trophée Homme et 1 trophée Équipe d'AS

Les trophées individuels et par AS sont remis en jeu chaque année.

La golfeuse, le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois, pourra le conserver définitivement.

[Retour sommaire](#)

GOLF FÉMININ

CALENDRIER DES FÉMININES 2025

Double Féminin – Patsome modifié

Mercredi 9 avril	Golf du Château d'Avoise
Mercredi 15 octobre	Golf de Prunevelle

Rencontres Féminines BFC – Simple stableford (ne comptant pas pour l'index)

Vendredi 23 mai	Golf du Château de Bournel
Samedi 13 septembre	Golf de Quetigny

7^{ème} Ladies Cup

Jeudi 3 juillet	Golf des Vosges du Sud
------------------------	------------------------

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

CALENDRIER DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CÔTE D'OR (21)

Challenge	Mercredi 23 avril	Golf de Dijon Bourgogne
Challenge	Vendredi 25 avril	Golf de Prélamy
Challenge	Lundi 7 juillet	Golf de la Chassagne
Challenge	Mercredi 9 juillet	Golf de Salives
Challenge	Lundi 25 août	Golf de Chailly
Finale du Challenge Ligue	Vendredi 29 août	Golf du Rochat
Championnat départemental T1	Lundi 27 octobre	Golf de Beaune
Championnat départemental T2	Mardi 28 octobre	Golf de Quetigny

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL

DU DOUBS (25) – TERRITOIRE DE BELFORT (90) - HAUTE-SAÔNE (70)

Challenge des EG & Chpt Territorial	Samedi 26 avril	Golf de Rougemont
Challenge des EG	Jeudi 8 mai	Golf de Bournel
Challenge des EG	Samedi 31 mai	Golf de Prunevelle
Challenge des EG	Samedi 28 juin	Golf de Pontarlier
Finale du Challenge Ligue	Vendredi 29 août	Golf du Rochat
Challenge des EG & Chpt Territorial	Samedi 20 septembre	Golf des Vosges du Sud

[Retour sommaire](#)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71)

Challenge	Samedi 26 avril	Golf d'Avoise
Championnat Départemental	Samedi 17 mai	Golf de Chalon
Challenge	Samedi 31 mai	Golf de Bourbon Lancy
Challenge	Samedi 14 juin	Golf d'Autun
Challenge	Dimanche 7 septembre	Golf de Macon
Finale du Challenge Ligue	Vendredi 29 août	Golf du Rochat

[Retour sommaire](#)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)

Challenge	Dimanche 13 avril	Golf du Val d'Amour
Challenge	Samedi 10 mai	Golf du Val de Sorne
Challenge	Dimanche 25 mai	Golf de Mont st Jean
Challenge	Samedi 21 juin	Golf du RoCHAT
Finale du Challenge Ligue	Vendredi 29 août	Golf du RoCHAT
Championnat départemental samedi (enfants) Dimanche (adultes)	Samedi 13 et Dimanche 14 septembre	Golf des 4 Saisons

[Retour sommaire](#)

CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2025

CATÉGORIE	CLUBS	DIVISION	POULE	LIEUX	DATES
DAMES	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule A	Laval	15-18 mai
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Nivernais	15-18 mai
MID DAMES	Besançon	2 ^e Division	Poule B	Quetigny	26-29 juin
SENIORS DAMES	Avoise	1 ^e Division		Courson	24-28 septembre
U16 G	Chalon s/Saône	2 ^e Division	Poule A	Dijon Bourgogne	11-14 juillet
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Vosges du Sud	11-14 juillet
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule D	Vosges du Sud	11-14 juillet
MESSIEURS	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D	La Chassagne	22-25 mai
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	La Chassagne	22-25 mai
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule B	Grange aux Ormes	22-25 mai
	Quetigny	4 ^e Division	Poule B	Grange aux Ormes	22-25 mai
	Roncemay	4 ^e Division	Poule B	Grange aux Ormes	22-25 mai
	Vosges du Sud	4 ^e Division	Poule B	Grange aux Ormes	22-25 mai
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
	Chalon s/Saône	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
	Chailly	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
	Pontarlier	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
	Rochat	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
	Val de Sorne	4 ^e Division	Poule D	La Sorelle	22-25 mai
Mid Amat. Mes	Chassagne	3 ^e Division	Poule B	Nancy Aingeray	19-22 juin
	Quetigny	3 ^e Division	Poule B	Nancy Aingeray	19-22 juin
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Chalon s/Saône	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Chailly	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Dijon Bourgogne	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin

Vademecum 2025 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Rougemont	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Val d'Amour	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
	Vosges du sud	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	19-22 juin
SENIORS MESS.	Besançon	3 ^e Division	Poule D	Charmeil	25-28 sept.
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	Charmeil	25-28 sept.
	Dijon-Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Charmeil	25-28 sept.
	Nivernais	3 ^e Division	Poule D	Charmeil	25-28 sept.
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule D	Charmeil	25-28 sept.
	Avoise	4 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	25-28 sept.
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	25-28 sept.
	Val de Sorne	4 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	25-28 sept.
	Bournel	4 ^e Division	Poule F	Metz Cherisey	25-28 sept.
	Roncemay	4 ^e Division	Poule F	Metz Cherisey	25-28 sept.
	Rougemont	4 ^e Division	Poule F	Metz Cherisey	25-28 sept.
	Vosges du Sud	4 ^e Division	Poule F	Metz Cherisey	25-28 sept.
SENIORS 2 Mess	Avoise	2 ^e Division	Poule B	Avoise	8-11 mai
	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule B	Avoise	8-11 mai
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule A	Combles en Barrois	9-11 mai
	Quetigny	3 ^e Division	Poule A	Combles en Barrois	9-11 mai
SENIORS 3 Mess	Besançon	1 ^{ère} Division		Haute Auvergne	10-14 juin
	Val de Sorne	2 ^e Division		Val de l'Indre	11-13 juin
A.S ENTREP.	2F Open JS 25	2 ^e Division		Vichy Montpensier	1 ^{er} au 4 mai

[Retour sommaire](#)

La ligue reçoit les Championnats de France par équipe

<i>CLUBS RECEVANT L'ÉPREUVE</i>	<i>DIVISIONS</i>	<i>DATES</i>
Quetigny	Championnat de France GE - 3e div A	2 au 4 mai
Avoise	Championnat de France Seniors 2 - 2e div B	8 au 11 mai
Nivernais	Championnat de France Dames - 3e div	15 au 18 mai
Chassagne	Championnat de France Messieurs - 3e div D	22 au 25 mai
Pruneville	Championnat de France Mid Mess. 4e div D	19 au 22 juin
Quetigny	Chpt de France Mid Amat. Dames - 2e div B	26 au 29 juin
Dijon Bourgogne	Championnat de France U16 G - 2e div A	11 au 14 juillet
Vosges du Sud	Championnat de France U16 G - 3e div D	11 au 14 juillet
Chalon sur Saône	Championnat de France U16 Filles - 2e Div	12 au 14 juillet
Chailly	Championnat de France Seniors Mes - 2e div B	25 au 28 septembre
VDS	Championnat de F Seniors Messieurs - 4e div D	25 au 28 septembre
Mâcon la Salle	Championnat de France Seniors Dames - 2e div B	25 au 28 septembre



